

COMMUNE DE VILLENAVE D'ORNON**AVIS D'ENQUÊTE**

Monsieur Thomas CAZENAVE, Président de Bordeaux Métropole, a l'honneur de porter à la connaissance de la population de Villenave d'Ornon qu'une enquête publique a été prescrite sur le projet suivant :

**Classement d'office de l'Allée du Carrousel et de l'Allée Petite Savoie
(Villenave d'Ornon) dans le domaine public métropolitain
avec approbation de leur plan d'alignement**

Le dossier sera déposé pendant 18 jours consécutifs à la Mairie de Villenave d'Ornon – 14 Bis Rue du Professeur Calmette 33140 Villenave d'Ornon

du vendredi 18 septembre 2026 au samedi 3 octobre 2026 inclus
aux jours et heures habituels d'ouverture des services municipaux.

Madame Georgette PEJOUX, commissaire enquêtrice, tiendra permanence à la Mairie de Villenave d'Ornon – 14 Bis Rue du Professeur Calmette à Villenave d'Ornon :

- Vendredi 18 septembre 2026 de 09h à 12h
- Samedi 3 octobre 2026 de 09h à 12h

Pour recevoir et consigner les déclarations et observations relatives aux projets, qui seraient, éventuellement, formulées par les intéressés.

Les observations pourront, pendant la période de l'enquête publique, être notées sur le registre ouvert à cet effet, à l'accueil de la mairie de Villenave d'Ornon ou transmises directement par voie postale à l'adresse suivante :

- BORDEAUX METROPOLE, Madame Georgette PEJOUX, Commissaire enquêtrice, Service foncier du Pôle territorial Sud de Bordeaux Métropole, Cœur Bersol, 28 avenue Gustave Eiffel à Pessac, bâtiment C, 33600 PESSAC.

Les dossiers d'enquêtes seront également consultables pendant la même période sur le site internet : www.participation.bordeaux-metropole.fr/. Les citoyens pourront y déposer leurs contributions sur le registre électronique ouvert à cet effet.

Enfin, un exemplaire complet de chaque dossier d'enquête publique sera consultable au pôle territorial sud de Bordeaux Métropole à Pessac, cœur Bersol, 28 avenue Gustave Eiffel, bâtiment C, 3ème étage Bureau C343.